



Le métropolite Hilarion : Il ne faut pas avoir peur de l'isolation

L'Église orthodoxe russe hors-frontières (EORHF) a annoncé le 25 septembre 2018 qu'elle suspendait toute concélébration avec les hiérarques du Patriarcat de Constantinople. Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou a exigé que les exarques de Constantinople quittent Kiev. La question de l'autocéphalie de l'Église orthodoxe ukrainienne est un projet politique de campagne préélectoral, tandis que les actions de Constantinople en Ukraine sont anti-canoniques, estime le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. Dans une interview aux « Izvestia », l'hiérarque a aussi expliqué pourquoi ce qui se passe actuellement ne permettra pas de guérir le schisme, mais le légalisera. Il dit aussi pourquoi l'EOR ne craint pas de se retrouver isolée parmi les Églises locales, et pour quelle raison l'Église russe appelle à organiser une discussion panorthodoxe autour de ce problème.

- **Dans l'histoire de l'Orthodoxie, il est arrivé bien souvent que l'autocéphalie ou l'autonomie soient accordées aux églises d'états indépendants. Ces décisions ont-elles toujours été le résultat de pressions politiques ? Suivant quels critères l'Église prend-elle cette décision ? L'EOU a-t-elle maintenant besoin de l'autocéphalie ?**

L'Église détermine la forme optimale d'organisation de la vie ecclésiale sur un territoire donné, en fonction des besoins. Beaucoup de facteurs sont pris en compte. L'acquisition de l'indépendance nationale n'est absolument pas un facteur décisif.

Par exemple, après la scission de la Tchécoslovaquie en deux états indépendants, il est resté une seule Église orthodoxe pour les deux pays. C'est la même chose dans l'Église serbe, qui a conservé son unité sur le territoire de l'ex-Yougoslavie.

Les changements politiques ne sont pas un prétexte à créer une église autocéphale particulière dans chaque pays. Sinon, on aurait 54 églises autocéphales en Afrique au lieu du Patriarcat d'Alexandrie.

Les autorités locales, les forces politiques les plus importantes ont souvent intérêt à avoir une seule structure ecclésiale sur leur territoire, isolée au maximum des influences extérieures, une sorte « d'église de poche ». Pour les hommes politiques laïcs, l'Église c'est avant tout un électorat, un moyen d'agir sur la société. Mais les gens d'église savent différencier l'utilité ecclésiastique des intérêts politiques, et ne se laissent pas prendre aux slogans politiques ronflants. Le slogan « une église

indépendante dans un état indépendant », qu'on entend si souvent aujourd'hui, est un manifeste purement politique, qui n'est pas né dans le milieu orthodoxe, mais dans l'Italie catholique, et qui n'a rien à avoir avec les normes de l'organisation du fonctionnement de l'Église.

La question de l'autocéphalie en Ukraine, aujourd'hui, est un projet de campagne électorale, qui n'a aucun rapport avec l'Église orthodoxe ukrainienne. Lisez ses statuts : l'Église orthodoxe ukrainienne est déjà autonome, elle a plus de droits que le suppose l'autonomie ecclésiale. C'est une Église locale auto-administrée avec son propre Synode et ses conciles, dotée d'une structure administrative indépendante. Elle est totalement indépendante dans son administration interne, dans le choix de ses cadres, dans sa stratégie de développement. Elle n'a pas besoin de participer à des projets politiques douteux, comme le déclare clairement sa hiérarchie. D'autant plus sous la pression de l'état et avec la participation de groupes non-canoniques, c'est-à-dire qui ne sont pas reconnus dans le monde orthodoxe, et qui cherchent à saper l'unité de l'Église en Ukraine.

- **Vous avez déclaré que dans le cas où l'autocéphalie serait accordée à l'Église orthodoxe ukrainienne, il pourrait se produire un bain de sang : les schismatiques chercheront à contrôler les grands monastères, comme la laure des Grottes de Kiev, et les fidèles orthodoxes défendront leurs sanctuaires. Quelles sont les dispositions des paroissiens de l'EOU du Patriarcat de Moscou ? Qu'est-ce qui vous permet de supposer que de violents affrontements pourraient avoir lieu entre croyants ?**

Le but affiché du projet est d'unir l'orthodoxie ukrainienne, qui souffre du schisme depuis plus de 20 ans. Mais on veut ignorer les normes canoniques de restauration de l'unité de l'Église, qui passe par le repentir des auteurs du schisme. La position de l'Église orthodoxe ukrainienne n'est pas prise en compte. Donc, on tente de réaliser cette unité par la voie politique, en créant une structure artificielle, et en tentant d'y rattacher les communautés de l'Église canonique au moyen de pressions administratives et en agissant sur l'opinion publique.

Les autorités ukrainiennes promettent que toutes les confessions du pays auront les mêmes droits, mais ce ne sont que des paroles en l'air. Ces dernières années ont montré que les politiciens ukrainiens se sont engagés sur la voie de la discrimination de l'Église canonique. Plus de 50 églises ont déjà été illégalement arrachées à l'Église canonique en Ukraine, et les décisions des tribunaux exigeant qu'elles soient rendues à leur propriétaire légal ne sont pas appliquées. Les hommes politiques et les médias attisent au quotidien la haine envers ceux qu'ils appellent les « popes moscovites », c'est-à-dire le clergé de l'Église ukrainienne canonique. La Rada suprême a préparé un paquet d'initiatives législatives dont l'objet est de légaliser le mécanisme d'usurpation violente des bâtiments de notre Église, de limiter ses droits et même de lui retirer sa dénomination. Les leaders du schisme exigent ouvertement que les laures des Grottes de Kiev et de Potchaïév, dont l'Église ukrainienne canonique a la charge, leur soient remises. Le président ukrainien, par l'intermédiaire des députés de la Rada déclare que l'Église

orthodoxe ukrainienne sera renommée Église orthodoxe de Russie, qu'elle le veuille ou non.

On peut s'appuyer autant qu'on veut sur des sondages de commande. Mais l'Église orthodoxe ukrainienne a plus de 12 000 communautés, des communautés réelles, et non pas fictives. C'est la plus importante confession en Ukraine. Il serait naïf de croire que des millions de paroissiens, partout dans le pays, vont se contenter de regarder de loin comment des bandits armés leur prennent leurs monastères et leurs églises, protégés par la police, en disant qu'il s'agit d'un « transfert volontaire ». Même les usurpations de petites paroisses de campagne en Ukraine ont été accompagnées d'actes de violence. Le pillage en masse des grandes paroisses de ville, ou les tentatives de prendre des sanctuaires chers à tous les ukrainiens, comme les laures, provoqueront forcément des violences, voire un conflit interconfessionnel de grande ampleur dans tout le pays. L'épiscopat et le clergé de l'EOU mettent en garde contre ce danger : les fidèles sont disposés à se battre.

- **Aucune Église locale ne pourra sûrement rester en dehors de l'affaire de l'EOU. Dans la hiérarchie des Eglises orthodoxes, l'Église de Constantinople possède une primauté d'honneur. Y a-t-il un risque que l'Église orthodoxe russe se retrouve peu à peu isolée, pour avoir occupé une position aussi catégorique à l'égard de Constantinople ?**

Depuis le XI^e siècle, après la chute de Rome, le patriarche de Constantinople occupe la première palce dans les dyptiques de l'Église orthodoxe, c'est-à-dire dans l'ordre de commémoration des primats des Églises locales pendant l'office divin. Cette primauté a toujours été entendue comme une primauté d'honneur, mais non pas d'autorité, le patriarche de Constantinople étant perçu comme le premier des primats des Eglises autocéphales, qui lui sont égaux. Ce n'est qu'au XX^e siècle que les patriarches de Constantinople ont commencé à parler de pleins-pouvoirs particuliers qui leur seraient dévolus. Ces prétentions sont, cependant, dénuées de fondements théologiques et canoniques.

Ce qui se passe aujourd'hui en Ukraine n'est pas seulement une dispute territoriale entre deux Églises, comme on pourrait le croire. Il y a quelque chose de plus. Il y a que Constantinople peut imposer consciemment et ouvertement ses prétentions au pouvoir, des prétentions essentiellement papistes. Nous voyons que le patriarche de Constantinople ne considère plus les Églises locales comme des sujets de rapports inter-ecclésiaux. De son point de vue, les décisions ne doivent être prises qu'à un seul endroit, au Phanar. Constantinople n'a pas l'intention de se concerter sur la question de l'autocéphalie ukrainienne ni avec l'Église russe, ni avec les autres Églises. Même la délégation chargée par le Phanar de mener des pourparlers avec les Églises locales sur la question ukrainienne n'a pas rendu visite aux primats pour leur demander leur avis sur les intentions de Constantinople, mais pour les informer d'une décision déjà prise. Les représentants du Patriarcat de Constantinople l'ont déjà déclaré plus d'une fois.

L'Église russe n'a pas à craindre d'être isolée. Si Constantinople poursuit ses agissements anti-canoniques, il se mettra lui-même en dehors de l'espace canonique, en dehors de la conception de l'organisation ecclésiale qui distingue l'Église orthodoxe.

- **Quelles Églises ont déjà exprimé résolument et sans équivoque leur soutien à la position de l'Église orthodoxe russe ? Feront-elles des déclarations officielles à ce sujet ? Est-il possible qu'elles changent d'avis ?**

Ces derniers temps, j'ai discuté avec de nombreux primats des Églises orthodoxes et je peux affirmer que dans le monde orthodoxe, on comprend généralement qu'on ne pourra régler le problème du schisme en Ukraine que sur des bases canoniques. L'intention du Patriarcat de Constantinople, qui est de créer une Église autocéphale en réunissant les schismatiques dans une structure, sans exiger qu'ils se repentent du péché de schisme, et dans l'ignorance totale de l'Église canonique existant déjà en Ukraine, est incompatible avec les règles canoniques. Ce n'est pas une façon de liquider le schisme, mais de le légaliser. Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe a adressé aux Églises locales un appel à initier une discussion panorthodoxe sur la situation en Ukraine. J'espère que les Églises locales répondront à cet appel, car tous ont conscience de notre responsabilité commune pour l'unité de l'Église orthodoxe, à laquelle peut être porté un coup irréparable si le processus d'octroi de l'autocéphalie aux schismatiques est mené à terme par le Patriarcat de Constantinople.

- **Comment l'Église orthodoxe russe se positionnera-t-elle par rapport aux Églises qui prendront le parti de Constantinople ?**

Je pense que toutes les Églises locales ont conscience de ce que la légalisation du schisme, au cas où elle aurait lieu, ne lui ajoutera aucune canonicité, et qu'elles n'entreront pas en rapport avec une structure formée de schismatiques.

- **Les pertes financières du Patriarcat de Moscou, au cas où il serait privé des diocèses ukrainiens, ont-elles été évaluées ?**

Il n'est pas bon de lier la question de l'unité ecclésiale à des calculs financiers, quels qu'ils soient. Par ailleurs, il faut dire que l'Église orthodoxe ukrainienne dispose au sein du Patriarcat de Moscou de larges droits d'auto-administration, notamment d'une totale autonomie financière et économique. Cela fait plusieurs décennies qu'aucune somme n'est reversée au budget commun de l'Église depuis l'Ukraine. Notre unité n'a donc rien à avoir avec les finances, et il serait étrange de croire que cette question nous intéresserait maintenant.

- **L'Église orthodoxe russe est-elle soutenue par d'autres confessions ?**

En ce qui concerne les autres confessions religieuses en Ukraine, on peut affirmer qu'elles soutiennent clairement l'Église canonique. Le Vatican n'entretient aucun rapport avec les schismatiques ukrainiens. Les représentants de l'Église catholique-romaine ont souvent condamné publiquement les pressions exercées contre l'Église orthodoxe ukrainienne, notamment les projets de loi discriminatoires n° 4128 et n° 4511, portés à l'examen de la Rada suprême, qui prévoit de priver l'Église canonique en Ukraine de ses droits et de légaliser le mécanisme d'usurpation des églises.

Le pape François de Rome a écrit au patriarche Cyrille pour lui faire part de son inquiétude au sujet des projets de loi discriminatoires. Dans leur déclaration commune, publiée à la suite de la rencontre de La Havane, en 2016, il est souligné que « les orthodoxes et les gréco-catholiques ont besoin de se réconcilier et de trouver des formes de coexistence mutuellement acceptables. »

A la rencontre avec la délégation du Patriarcat de Moscou, en mai dernier, le pape François a formulé très clairement la position du Saint-Siège sur l'Ukraine, disant : « L'Église catholique ne se permettra jamais une approche qui provoquerait des divisions. Nous ne le permettrons jamais... Les églises catholiques ne doivent pas interférer dans les affaires internes de l'Église orthodoxe russe, y compris pour des raisons politiques. »

La nonciature apostolique en Ukraine a informé des rencontre des hauts représentants du Secrétariat d'état du Saint-Siège avec l'ambassadeur ukrainien pour exprimer sa préoccupation. Il en a été aussi question pendant la visite en Ukraine du secrétaire d'état du Vatican, Pietro Parolin.

Les hauts représentants du diocèse de Kharkov et de Zaporojié, les évêques Stanislav Chikoradiouk et Jan Sobilo, ont qualifié de provocatoire le projet de loi n° 4128, dirigé contre l'Église orthodoxe ukrainienne canonique. Ils affirment sans équivoque que ce projet de loi est un acte de banditisme et met en place « un schéma de corruption pour assurer le libre transfert des paroisses au patriarcat de Kiev ; en réalité, il s'agit d'un retour aux années 30 du siècle dernier ».

L'archevêque de Canterbury, J. Welby, a aussi exprimé son inquiétude : « Nous sommes profondément attristés de ces complications... et de leur potentielle influence sur l'ensemble du monde orthodoxe... Nous élevons d'ardentes prières pour qu'une solution pacifique soit trouvée. »

Le secrétaire général du Conseil œcuménique des églises, Olaf Tveit, a protesté contre les projets de loi dans une lettre adressée à Petro Porochenko et à Andreï Parubiy, voyant une violation de la liberté de confession de foi en Ukraine.

Le secrétaire de l'église orthodoxe luthérienne, Igor Roudzik, a aussi parlé d'ingérence dans les affaires internes à propos de ces projets de loi. De la même façon, Evgueni Ziskind, directeur exécutif

de l'Union des organisations religieuses juives d'Ukraine, a déclaré que le projet de loi n°4128 « ouvrait la voie au pillage, à la prise de bâtiments culturels et de terrains par la violence. »

- **Quels sont, selon vous, le scénario le plus optimiste et le scénario le plus pessimiste pour l'avenir?**

Je ne voudrais pas me prononcer en qualité de futurologue. Le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe, dans sa récente déclaration, a clairement défini sa position, avertissant des conséquences qu'entraînerait une intrusion plus profonde du patriarche de Constantinople en Ukraine, que j'ai évoquées plus haut. Je crois que la discussion de la situation de l'Eglise en Ukraine au niveau panorthodoxe peut empêcher une division tragique au sein de l'orthodoxie.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/47137/>